



Formulaire d'adhésion-cotisation

(Année en cours si nouveau membre) **2022**

La cotisation annuelle au SMSV est fixée à 60 € (soixante euros)

Option complémentaire : adhésion annuelle au SML pour 29 € (vingt-neuf euros)

Merci de retourner ce formulaire rempli, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du :

SYNDICAT DE LA MEDECINE DU SOMMEIL ET DE LA VIGILANCE

à l'adresse suivante :

SMSV*

Dr Didier Cugy - Trésorier
47 rue Gaston Lespiault
33000 BORDEAUX

Afin de nous permettre de mettre nos fichiers à jour, nous vous remercions de bien vouloir remplir la partie ci-dessous :

Nom		Je choisis de régler	
Prénom		Par virement IBAN : FR76 1558 9335 5607 7219 9104 336	
Adresse		Par chèque joint à ce formulaire, (entourez votre choix) :	
Code Postal		Cotisation SMSV	60 €
Ville		Cotisation SMSV + SML	89 €
Téléphone(s)		Date et signature :	
Adresse électronique			

Indiquez votre spécialité :

- Cardiologue
- Explorations fonctionnelles
- Généraliste
- Gériatres
- Médecin du travail
- Neurologue
- ORL
- Pneumologue
- Psychiatre
- Autre, merci de préciser :

Et votre mode d'exercice :

- Hôpital
- Libéral
- Mixte
- Autre, merci de préciser :

Syndicat de la Médecine du Sommeil et de la Vigilance (SMSV)

La Maison du Sommeil® - 18 rue Armand Moisant - 75015 PARIS

<http://www.smsv.org> – contact@smsv.org